**BURKINA FASO**



**TERMES DE REFRENCE POUR L’EVALUATION FINALE DE LA PHASE II (2010/2015) DU PROGRAMME PLATES FORMES MULTIFONCTIONNELLES POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**Juillet 2015**

**Ouagadougou Burkina Faso**

1. **HISTORIQUE ET CONTEXTE**

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé d’une superficie de 274 000 km2 et une population estimée à 17,8 millions d’habitants en 2014 avec une croissance démographique de 3,1% par an. C’est l’un des pays les plus pauvres du monde avec un Produit Intérieur Brut nominal par tête de 792 US$ (en 2014). Environ 80% de la population vit directement ou indirectement de l’agriculture de subsistance avec d’importants obstacles naturels comme la faible pluviométrie et la faible fertilité des terres qui caractérisent le pays.

Malgré les performances macroéconomiques, le taux de pauvreté baisse difficilement. Avec un indice de développement humain de 0,388 selon le PNUD, le Burkina Faso était classé 181ème sur 187 pays dans la hiérarchie du niveau de développement en 2013. La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages indique une incidence de la pauvreté de 46,7% en 2009. Les régions du Nord et de l’Est paraissent les plus pauvres avec respectivement une incidence de 64,6% et 62,1%. La pauvreté touche davantage les femmes que les hommes.

En ce qui concerne la pauvreté énergétique, la situation du pays est caractérisée par un faible niveau de consommation d’énergie par habitant, moins de 180 kep (kilo équivalent pétrole). Cette consommation est répartie comme suit par source d’énergie : (i) 85,5% de biomasse; (ii) 12,36% d’hydrocarbures; et (iii) 1,6% d’électricité.

Toutes ces raisons ont justifié la formulation du Programme national Plateforme multifonctionnelle (PTFM) dont le but est d’améliorer la promotion du développement socio-économique, d’un tissu de micro-entreprises rurales gérées par les femmes, et d’un accès aux services essentiels de base pour les populations rurales, à travers des services énergétiques modernes et fiables. Une première phase du programme a été mise en œuvre sur la période 2006-2010 et a donné des résultats probants : 440 PTFM implantées avec une panoplie d’emplois formels et informels autour des PTFM, des localités rurales électrifiées. Les associations de femmes notent une augmentation de leurs revenus grâce à un accès simplifié au crédit.

Une deuxième phase a été formulée pour la période 2010-2015 pour consolider et élargir l’accès des populations rurales, notamment les couches féminines  à des services énergétiques de base décentralisés et abordables, fournis par la PTFM afin de leur permettre d’améliorer leurs revenus et leur accès aux services sociaux de base. Cette phase vise comme objectifs spécifiques à :

* l’intensification des activités de transformation et de valorisation marchande des produits des filières agroalimentaires prioritaires ;
* l’amélioration de l’accessibilité et de la qualité des services essentiels de base par la fourniture de services énergétiques de la PTFM aux infrastructures communautaires (santé, éducation, eau, place publique…) ;
* l’amélioration des performances techniques de la PTFM et le développement des alternatives technologiques de combustible dans le cadre d’une gestion efficace, durable et respectueuse de l’environnement ;
* l’intensification et élargissement du développement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des parties prenantes pour une mise en œuvre efficace et une appropriation plus poussée, dans la perspective de la pérennisation des interventions.

La mise en œuvre de cette seconde phase du programme a débuté en janvier 2010 prend fin en décembre 2015. Le programme est financé essentiellement par l’Etat Burkinabè, le PNUD, la Coopération Luxembourgeoise, la Fondation Bill et Melinda Gates et les communautés bénéficiaires. Le coût du Programme est estimé à 25 milliards  de FCFA. Il couvre l’ensemble des 13 régions du Burkina Faso. En accord avec le principe de faire-faire, le programme collabore avec des ONG ou Associations pour la dissémination des PTFM. Ces ONG ou Associations appelées agences locales de réalisation (ALR), exécutent le programme dans les régions sur la base d’un protocole de collaboration. Ainsi, neuf (09) ALR assurent l’exécution du programme sur l’ensemble du territoire national.

1. **JUSTIFICATION DE L’ÉVALUATION**

Le plan d’évaluation du programme prévoyait une évaluation finale à la dernière année de mise en œuvre. C’est dans cette perspective que le PNUD et le Gouvernement ont décidé d’entreprendre une évaluation finale indépendante du programme au cours du dernier semestre de 2015 afin de disposer d’une situation de référence pour les prochains programmes.

1. **PORTÉE DE L’ÉVALUATION ET PRINCIPAUX OBJECTIFS**

L’évaluation portera sur la mise en œuvre de la deuxième phase du programme PTFM et couvrira la période 2010-2015, période de mise en œuvre du Programme. L’espace géographique concerné est l’ensemble des treize régions du pays. L’évaluation s’intéressera aux ONG partenaires de mise en œuvre, aux femmes gestionnaires des PTFM et à la population bénéficiaires (jeunes, femmes,…). L’accent sera porté sur les principaux domaines d’intervention du programme PTFM notamment l’accès aux services énergétiques modernes en milieu rural et la promotion des activités génératrices de revenu (AGR).

Le but de l’évaluation est de dresser un bilan de la mise en œuvre de la phase 2 du programme national PTFM en montrant les résultats obtenus et les contraintes rencontrées.

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants:

* Évaluer dans quelle mesure le programme PTFM a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations bénéficiaires identifiés pendant la phase de conception et déterminer si les besoins à l’origine du programme ont été satisfaits ou s’ils demeurent toujours.
* Mesurer le degré de mise en œuvre du programme, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement  tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les priorités nationales ;
* Mesurer dans quelle conditions le programme a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les autres participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre ;

* Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques comme l’entreprenariat féminin en milieu rural, l’accès à l’énergie à moindre coût, l’allègement des tâches ménagères…
* Fournir l’information nécessaire pour la planification et les décisions futures tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l’action ou l’étendre;
* Apprécier dans quelle mesure la stratégie et le contenu des interventions sont t-ils en adéquation avec les problèmes posés ;
* Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du programme, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales ou nationales etc,…) sur les activités et produits du programme;
* Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque l’appui aura cessé

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation seront partagés avec le bailleur, le management du PNUD, les partenaires de mise en œuvre, les autorités nationales,….

1. **QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

L’évaluation sera faite sur la base des principaux critères suivants : la Pertinence de l’intervention, l’Efficacité, l’Efficience, l’Impact et la Durabilité. Les questions devant guider l’évaluation se présente comme suit par critère d’évaluation :

* **la pertinence** et l**a cohérence**: Les résultats identifiés dans le PTFM sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays- priorités nationales, engagements internationaux et régionaux du pays. Dans quelles mesures les résultats attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ? Les arrangements institutionnels utilisés sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ? Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité ?
* **L’efficacité**: Les ressources et les stratégies ont-elles produit les résultats désirés? Comment le Programme PTFM a-t-il contribué à réaliser les objectifs de la SCADD ? Dans quelles mesures le PTFM a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l’autonomisation de la femme, à l’accès des droits humains, et à l’émergence des mécanismes d’inclusion? Dans quelle mesure le PTFM a-t-il contribué à l’accès à l’énergie en milieu rural, à l’amélioration des revenus des femmes et des jeunes ?
* **L’efficience**: le PTFM a-t-il été géré de manière efficiente ? Quel a été le rapport coût/résultats ? Y’a-t-il des approches plus efficientes pouvant être suggérées pour les prochaines années ?
* **L’impact :** quels ont été les résultats obtenus par le programme et quels en ont été les bénéfices pour les populations ? Quels facteurs ont contribués à ou empêché l’atteinte des résultats (niveaux effets) ? Jusqu’à quel point les interventions du PNUD ont-elles contribuées a l’atteinte des résultats ?
* **La durabilité :** dans quelle mesure les bénéfices ou résultats de développement obtenus vont continuer ou ont des chances de continuer après l’achèvement des interventions du PNUD ? Quel est le niveau d’appropriation nationale du Programme PTFM ? Les capacités nationales et locales développées et renforcées par le programme PTFM ont-t-elles produit des effets durables?
1. **METHODOLOGIE ET MODALITES D'EXECUTION DE L'EVALUATION**

L’équipe de consultants devra définir et proposer une méthodologie détaillée permettant de remplir les objectifs de l’évaluation. Cette méthodologie devra entre autres prendre en compte :

* Une revue documentaire des données internes (UNDAF, CPD, ATLAS, ERBM, ROAR, revues annuelles….) et externes (document cadres nationaux,….) ;
* des entretiens avec les principales parties prenantes dont les bénéficiaires : entretiens ouverts ou semi-structurés, focus groupes, enquêtes ; échantillonnage, etc.
* des visites d’observations sur le terrain
* un traitement et une analyse des données ;
* une rédaction de manière analytique et illustrée du rapport d’évaluation prenant en compte les principaux critères d’évaluation La mission travaillera en étroite collaboration avec le bureau pays du PNUD, les services techniques intéressés du Gouvernement et tous les autres partenaires impliqués et bénéficiera de l'appui de la Coordination Nationale du Programme PTFM. Elle aura également à s'entretenir avec les bénéficiaires (femmes prises de façon individuelle et groupements de jeunes et de femmes, partenaires du programme).

L’équipe d’évaluation devra rencontrer l’ensemble des parties prenantes : le Ministère de l’Economie et des Finances (tutelle du Programme National PTFM), le Programme National PTFM et ses partenaires, le PNUD et ses partenaires.

1. **PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE L’ÉQUIPE D’ÉVALUATION**

Quatre produits livrables sont attendus de l’équipe de consultants au cours du processus de réalisation de l’étude. Il s’agit d’une note de cadrage ou de démarrage, un rapport d’étape, un rapport provisoire et un rapport final de l’évaluation.

* 1. **la note d’orientation méthodologique**

Les évaluateurs, sous la direction du chef d’équipe, présenteront une note de cadrage indiquant clairement leur proposition de méthodologie qui devra être validé par le comité mixte de suivi du processus de l’évaluation. La note d’orientation ou de démarrage indiquera la méthodologie à utiliser et le chronogramme détaillé de la mission. Plus particulièrement cette note d’orientation méthodologique indiquera comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, sources de données et procédures de collecte des données.

* 1. **le rapport d’étape de l’évaluation**

Un rapport d’étape prenant en compte les conclusions préliminaires et proposant des recommandations sera rédigé et transmis au PNUD après les visites de terrain et les rencontres avec les parties prenantes. Le rapport d’étape permettra d’apprécier l’état d’avancement de l’étude, les résultats préliminaires, les difficultés éventuelles rencontrées et les pistes de solutions possibles. Le chef de l’équipe d’évaluation sera en charge de consolider les contributions de son équipe et de prendre en compte les commentaires reçus du comité mixte de suivi.

* 1. **le rapport final d’évaluation**

Sous la responsabilité du chef de l’équipe d’évaluation, un rapport provisoire intégrant tous les commentaires reçus sur le rapport d’étape sera soumis au PNUD qui le partagera avec les membres du Comité mixte de suivi de l’évaluation pour un premier contrôle de qualité. Après prise en compte des observations du Comité mixte de suivi, il sera présenté pour validation au cours d’un atelier national. Après l’atelier de validation, et intégration des commentaires, la version finale du rapport, en format électronique sera transmise au PNUD avec les différentes recommandations priorisées et une indication de leur mise en œuvre en vue d’améliorer la gestion du projet.

Le rapport final d’évaluation intégrant un résumé et suivant le canevas modèle de rapport d’évaluation précisé en Annexe 1 sera traduit en français et en anglais.

1. **Composition de l’équipe d'évaluation et compétences requises**

**La mission sera exécutée par une équipe de deux Consultants indépendants (un International et un National). Le Consultant International sera le chef de l’équipe.**

* 1. **Compétences requises**

L’équipe de Consultants devra avoir les compétences suivantes :

* Grandes aptitudes en analyse des capacités individuelle, institutionnelle et systémique ;
* Aptitude à planifier et à organiser les tâches ;
* Bonne capacité de rédaction des rapports ;
* Aptitude à s’exprimer de façon claire et précise en français ;
* Respect des délais de livraison du travail ;
* Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) ;
* Aptitudes à synthétiser, à communiquer et à travailler sous pression ;
* Connaissance parfaite du français (oral et écrit).
	1. **Profil et expérience requis**

Les profils requis sont ci dessous décrits:

**Consultant International**

* Expert international en Evaluation et Gestion de projets.
* Formation supérieure universitaire (3ième cycle) en développement international, économie, socio-économie ou d’un diplôme équivalent;
* Expérience professionnelle pertinente d’au moins 10 ans dans l’évaluation des projets et programmes de développement en Afrique;
* Connaissance approfondie des méthodes et procédures de supervision et d’évaluation de projets et programmes;
* Expérience internationales dans la conduite de différents types d’évaluation (processus, effets, impacts) dans la sous région ouest africaine;
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée;
* Compétences en gestion d’équipe d’évaluation et des aptitudes rédactionnelles en français et en anglais seront des atouts;
* Expérience des interventions du PNUD en matière de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales et périurbaines en Afrique ;
* Excellentes aptitudes rédactionnelles en français et en anglais seront un atout.

**Consultant National**

* Expert national en évaluation et gestion de projets ;
* Formation supérieure universitaire (Master) en développement international, économie, socio-économie ou d’un diplôme équivalent;
* Expérience professionnelle pertinente d’au moins 7 ans plus précisément dans le domaine de l’évaluation des projets et programmes de développement en Afrique;
* Expérience dans la conduite de différents types d’évaluation (processus, effets, impacts) dans la sous région ouest africaine ainsi que dans l’utilisation de méthodologies participatives;
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée ;
* Expérience des interventions du PNUD en matière de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales et périurbaines au Burkina Faso.
1. **ETHIQUE DE L’EVALUATION**

L’évaluation devra être conduite dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme des Nations Unies et autres conventions sur les droits de l’Homme. L’évaluation devra être conduite conformément aux principes contenus dans ‘Ethical guidelines for Evaluation » de l’UNEG[[1]](#footnote-1)

1. **ARRANGEMENTS DE GESTION**

**Le commanditaire de l’évaluation qui est le bureau pays du PNUD au Burkina Faso** apportera les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour accompagner le processus jusqu’à la fin. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes et l’amélioration des Programmes.

Le processus d’évaluation sera conjointement piloté à travers **le Comité de financement** **du Programme PTFM,** composé de représentants du Ministère de l’économie et des finances (MEF), du PNUD, de la coopération luxembourgeoise. Ce comité aura pour rôle principal, le suivi du processus du processus de l’évaluation du PRG et la mise en œuvre des recommandations issues de l’évaluation, en passant par les réunions de préparation et de suivi de la mission d’évaluation.. De façon spécifique, le Comité de suivi aura à :

* Veiller à l’exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus;
* Identifier les besoins d’assistance de l’équipe d’évaluation et y apporter des réponses idoines ;
* examiner, amender et valider tous les livrables de l’équipe d’évaluation ;
* S’assurer de la qualité du mapping des acteurs intervenant dans le processus de manière à garantir l’inclusion et la participation de tous ;
* Veiller à la cohérence d’ensemble et la qualité du rapport final de l’évaluation.

**Les spécialistes Suivi Evaluation du bureau pays du PNUD Burkina et du Bureau Régional du PNUD à Addis Ababa** apporteront un appui conseil pour assurer la conformité du processus et du rapport d’évaluation.

**L’équipe de consultants retenus** pour réaliser l'évaluation devra soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour la restitution et le rapport final conformément aux termes de référence.

1. **Durée et calendrier de la consultation**

La durée d’exécution de l’évaluation est de vingt cinq (25) jours ouvrables à compter de la date de signature des contrats. Elle pourrait s’étaler sur deux mois (Octobre et Novembre 2015).

1. **Imputation du Coût de l’évaluation**

Le coût de l’évaluation sera imputé sur la ligne budgétaire affectée à l’exercice du Programme PTFM.

1. **Annexes**
* **Annexe 1: Canevas Modèle de rapport d’évaluation**
1. Titre et pages de démarrage
	* Nom de l’intervention d’évaluation
	* Calendrier de l’évaluation et date du rapport
	* Pays de l’intervention d’évaluation
	* Noms et organisations des évaluateurs
	* Nom de l’organisation initiant l’évaluation
	* Remerciements
2. Table des matières
	* Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
3. Liste des acronymes et abréviations
4. Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
5. Introduction
6. Description de I’ intervention
7. Etendue de l’évaluation et objectifs
8. Approche et méthodes d’évaluation
9. Analyse des données
10. Déductions et conclusions
	* Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d’évaluation)
	* Résultats et conclusions par effet
		+ Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
		+ Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
		+ Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
	* Conclusions globales
11. Recommandations
	* Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d’évaluation)
	* Recommandations par effet
		+ Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
		+ Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
		+ Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
	* Les axes stratégiques d’orientation pour la période 2015-2017 notamment le secteur agro-pastoral, l’emploi et.
12. Enseignement tirés
	* sous-section spécifique y compris sur le genre
13. Annexes du rapport
	* TDR pour l’évaluation
	* Matrice de conception d’évaluation
	* Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
	* Liste des documents d’aide révises
	* Cadre des résultats du programme
	* Tableaux de résumé des déductions
* **Annexe 2 : Documents utiles pour l’évaluation**

Les consultants pourront exploiter plusieurs documents pour le besoin de l’évaluation. Les documents suivants en font partie :

* les documents de projet du programme PTFM phase I et phase II;
* les rapports annuels de mise en œuvre du Programme PTFM ;
* le document de programme pays du PNUD (PCD) ;
* le plan d’action du document pays (CPAP) ;
* le rapport de revue à mi-parcours du CPAP ;
* le document de l’UNDAF ;
* les rapports de revue annuelle de l’UNDAF ;
* le rapport d’évaluation à mi-parcours de l’UNDAF ;
* les ROARs
* Les documents essentiels de politique générale du Gouvernement : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable, Stratégie de Développement Rural (horizon 2015);
* les rapports de revues annuelles de la SCADD ;
* le rapport d’évaluation de l’impact de la SCADD.
* Plans de travail annuels de 2010 à 2015;
* Documents produits par le programme (rapports d'activités et rapports de mission sur le terrain) ;
* Procès-verbaux des réunions du Comité de pilotage;
* Rapports d'avancement et d'évaluation interne;
* Rapports d'évaluation interne et à mi-parcours;
* Documents permettant d’apprécier les aspects relatifs à la gestion financière et aux procédures de programmation et de suivi aux différents niveaux (local, national régional).
1. UNEG, ‘Ethical Guidelines for Evaluation’, June 2008. Available at http://www.uneval.org/ search/index.jsp?q=ethical+guidelines [↑](#footnote-ref-1)